

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 14 MARS 1845.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. MAERTENS, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Charles-Michel-Louis Braconnier, sous-lieutenant au 11^e régiment de ligne, détaché à l'école militaire à Bruxelles.

MESSIEURS,

Le pétitionnaire, né à Orléans, le 30 janvier 1813, vint en 1821 habiter la Belgique avec son père, qui d'abord exerça à Mons le commerce de vins et vécut plus tard de ses revenus à la suite d'un héritage qu'il fit. Il fréquenta les cours du collège de Mons pendant six ans et se distingua principalement dans la partie des mathématiques. En 1822 il s'engagea comme sergent au service de l'armée belge, où il sert encore aujourd'hui.

Le sieur Braconnier s'est dévoué et attaché à la Belgique. Sa conduite et sa moralité sont exemptes de tout reproche et la possession des biens lui délaissés par son père, est un gage de plus qu'il a abandonné toute idée de retour dans son pays natal. Les autorités civiles et militaires appuient sa demande.

Le président-rapporteur,

J. MAERTENS.
